

**Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales
par le Collectif masculin contre le sexisme
concernant l'avis du Conseil du statut de la femme
Vers un nouveau contrat social
*pour l'égalité entre les femmes et les hommes***

Présentation

Mis sur pied en 1979, le **Collectif masculin contre le sexisme** est une organisation sans but lucratif composée d'hommes qui travaillent de façon entièrement bénévole à contrer les diverses formes d'oppression sexiste et de résistance à l'instauration de droits égaux à ceux des hommes pour les femmes et pour les enfants par un travail d'intervention sur le terrain. Plus d'une centaine de militants poroféministes y ont ellaboré depuis 1979.

Ce travail, mené de concert avec les organisations féministes québécoises et en lien avec le Conseil du statut de la femme (CSF), nous a permis de développer une expertise des privilèges masculins et des stratégies mises en oeuvre pour nier ces privilèges et les mettre à l'abri du projet collectif d'affirmation des droits et de l'égalité des femmes, fondateur, entre autres mesures, de la création du CSF.

Notre pratique nous a également renseignés sur l'idéologie de la « condition masculine » - aussi appelée *masculinisme* par les observateurs de cette mouvance - qui oppose aux mesures égalitaires prises par l'État la notion d'une discrimination que subiraient les hommes en tant qu'hommes.

Nous espérons que ces quelques notes, résumant vingt-six ans de pratique active de la participation masculine souhaitée dans l'Avis du CSF, alerteront la Commission aux dangers d'accréditer et d'endosser plus avant ce discours essentiellement réactionnaire en le substituant à l'objectif édicté dans la Loi sur le Conseil du statut de la femme : « *l'égalité et le respect des droits et du statut de la femme* ». Cela équivaldrait à paralyser et mettre au rancart des instances et des mesures plus que jamais nécessaires, en période de crise économique, pour instaurer et protéger les droits et une véritable égalité des femmes. Car, quoi qu'on en dise, cette égalité est loin d'être acquise, surtout face au *backlash* antiféministe venu du lobby masculiniste.

Bienvenue aux hommes?

Si l'État québécois voulait améliorer la qualité de ses interventions pour contrer le racisme, il serait inimaginable qu'il aligne sa politique sur les propos de certains démagogues des ondes radio ou sur ceux des micro-groupes de Blancs qui dénoncent les prétendus privilèges des nouveaux arrivants ou des Autochtones. Il serait encore plus inacceptable qu'il désigne les moins pires d'entre eux comme « représentants des Blancs » et les nomme à une instance chargée d'établir plus d'égalité dans notre société.

C'est pourtant ce que l'on propose en envisageant de nommer d'office des hommes *en tant qu'hommes* à un Conseil au mandat transformé. Il est clair que des hommes dissidents des privilèges masculins ne pourraient accepter un tel mandat et que ce seraient donc à des idéologues masculinistes que l'État permettrait de dérouter le CSF.

Pour notre part, nous comprenons et acceptons qu'une majorité politique n'a pas besoin d'autres représentants que l'État et que la définition des problématiques d'oppression et de discrimination revient de plein droit aux membres du groupe discriminé et non au groupe privilégié, sous prétexte d'une discrimination symétrique.

Qui parle au nom des hommes?

Depuis ses débuts, le Collectif masculin contre le sexisme observe un travail d'agitation antiféministe mené par quelques hommes qui prétendent parler au nom des hommes et qui opposent à toute conscience de la condition féminine la notion d'une « condition masculine ». Et ce au mépris de l'évidence, rappelée dans l'Avis du CSF, d'une discrimination systémique qui privilégie encore les hommes et marginalise encore les femmes, dans une inégalité non seulement de fait mais également de droit chaque fois qu'une nouvelle loi vient contribuer à l'oppression des femmes.

Nous avons été à même de vérifier tant par notre travail auprès de petits groupes d'étudiants que par de vastes appels à une mobilisation proféministe, que les idéologues et militants masculinistes ne sont aucunement représentatifs des hommes.

Plus particulièrement, la lutte systématique que mènent beaucoup de ces militants contre les plus égalitaires des politiques de l'État québécois -- la perception des pensions alimentaires ou la protection des femmes et des enfants contre les maris agresseurs, par exemple -- est loin de représenter la volonté des hommes du Québec.

Le démontrent les quelque 700 signatures masculines recueillies en quelques semaines le printemps dernier face au projet d'abolir ou de réorienter le mandat du SCF et du CSF et la solidarité croissante des hommes avec des femmes de tout âge dans la quête d'une fin de la violence sexiste et d'une véritable égalité entre femmes, hommes et enfants. Notre Collectif avait déjà pu vérifier l'ampleur de ce soutien masculin il y a 15 ans lorsqu'il a recueilli des centaines d'appuis d'hommes à Madame Chantale Daigle, contre les prétentions masculinistes d'un homme qui souhaitait lui imposer des « droits du Père ». Enfin, de plus en plus d'hommes - dont plusieurs ministres du présent gouvernement - prennent ouvertement position chaque année contre la violence sexiste exercée le 6 décembre 1989 par l'assassin de l'École Polytechnique, dont le manifeste masculiniste demeure affiché et justifié sur les sites Web qui font la promotion de la « condition masculine ».

C'est dire que la politique masculiniste de diffamation et de harcèlement des femmes et des féministes - y compris des députées et des ministres de l'Assemblée nationale - n'est pas le fait d'un nombre significatif de Québécois, malgré les courriels dont vous êtes quotidiennement harcelés.

Voilà pourquoi le gouvernement ferait injure aux Québécois de bonne foi en traitant ces pressions comme représentatives de la moitié de la population, ou en intégrant à son analyse de l'égalité des prétentions masculinistes qui ne résistent pas à une analyse objective des réalités des hommes. Selon nous, ce discours nuit particulièrement aux hommes en les déresponsabilisant et en les braquant contre les femmes, comme en témoigne une analyse critique du document « Les hommes : S'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins ». Ce n'est pas un hasard si ce document est diffusé et vanté sur au moins deux sites de propagande haineuse masculiniste.

Nous réclamons donc du gouvernement québécois qu'il procède à une telle analyse critique avant d'accorder encore plus de crédibilité aux discours masculinistes. Nous l'invitons même à repenser la place présentement concédée à cette idéologie et à ces pratiques, uniformément

déresponsabilisantes des hommes, dans les interventions et services de l'État.

Garder le cap sur la véritable égalité

Enfin, nous réitérons la volonté exprimée au printemps dernier par plusieurs centaines d'hommes pour qui il est essentiel de maintenir le leadership international du Québec et sa démarche de mise en œuvre de l'égalité pour les femmes en rétablissant un Ministère chargé des droits des femmes, en rétablissant la fonction cruciale du Secrétariat à la condition féminine comme garant des droits des femmes dans les choix de l'État et en protégeant la loi et l'instance du Conseil du statut de la femme contre les projets d'abolition ou d'appropriation masculiniste.

Recommandations :

- 1) Ne pas intégrer le discours de la condition masculine au mandat de la *Loi sur le Conseil du statut de la femme*.
- 2) Ne pas intégrer d'hommes à l'instance dirigeante du Conseil du statut de la femme.
- 3) Procéder sans délai à une analyse critique des prétentions du document « Les hommes : S'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins » et repenser la place présentement concédée à l'idéologie et aux pratiques masculinistes dans les interventions et services de l'État.
- 3) Rétablir sans délai un Ministère chargé des droits des femmes, la fonction cruciale du Secrétariat à la condition féminine comme garant des droits des femmes dans les choix de l'État et protéger la loi et l'instance du Conseil du statut de la femme.

Signataires :

Sylvain Côté, James Douglas, Martin Dufresne, Jean-Michel Roy, Jacques Saintonge
Pour le Collectif masculin contre le sexisme

Collectif masculin contre le sexisme

598, rue Saint-Olivier, app. 4, Québec G1R 1H1 Tél./FAX: (418) 524-3254
Courriel: martin@laurentides.net